

7

L'adoption d'approches multipartites et multisectorielles

Pourquoi est-ce important ?



Les réformes sur l'autonomisation économique des femmes touchent à de nombreux aspects de **la vie des femmes**, de leurs **familles** et de la **communauté** dans son ensemble. Il est donc nécessaire d'entreprendre des réformes dans différents domaines du droit et d'impliquer différents types d'acteurs dans ces processus de réforme et dans leur mise en œuvre.

Pratiques prometteuses



Lorsque l'on fait pression pour une réforme juridique en faveur de l'autonomisation économique des femmes, il faut idéalement **réformer en parallèle** les différents types de lois qui la concernent. Par exemple, la réforme de la législation visant à améliorer les options de garde des enfants pour les mères qui travaillent peut également avoir un impact positif sur leurs enfants.



La réforme des **lois sur le statut personnel** a été la plus **difficile**, mais les pays ont fait preuve de créativité dans leurs approches de réforme. Par exemple, les quatre pays encouragent le partage des responsabilités familiales entre les femmes et les hommes en modifiant le Code du travail plutôt que la loi sur le statut personnel, en introduisant et/ou en prolongeant le congé de paternité, ainsi qu'en examinant les possibilités d'aménagement du travail.



Les **efforts multipartites** se sont avérés efficaces pour **plaider** en faveur d'une réforme juridique, ainsi que pour la mise en œuvre d'une réforme particulière. Par exemple, en Jordanie, le Comité national pour l'égalité salariale (NCPE), commission multipartite, a mis en avant une liste de propositions d'amendements au Code du travail, dont certains ont abouti à une réforme juridique.

Pratiques prometteuses



Les quatre pays développent les **capacités des acteurs** impliqués aux différentes étapes du **processus**, de la sensibilisation à la mise en œuvre en passant par la rédaction et l'adoption de la législation.



La réforme ou la dynamique de réforme peuvent également avoir des **effets d'entraînement dans les pays voisins**. Cela a particulièrement été mis en évidence lors des réformes récentes sur la violence envers les femmes.



Les quatre pays participent à des **échanges régionaux et mondiaux sur la réforme juridique** afin de s'inspirer et d'acquérir de l'expertise sur la manière de faire aboutir les réformes. Au niveau mondial, les réunions annuelles de la **Commission de la condition de la femme** sont un bon exemple de plateforme. Au niveau régional, le **Forum MENA-OCDE sur l'Autonomisation Économique des Femmes (FAEF)** offre aux pays la possibilité d'échanger leurs expériences en matière de réforme juridique.

8

Le renforcement des capacités et l'apprentissage par les pairs

Pourquoi est-ce important ?



Une **série de compétences** sont nécessaires pour mener à bien la réforme juridique en faveur de l'autonomisation économique des femmes et pour veiller à la mise en œuvre des réformes.

9

La lutte contre les normes sociales restrictives et les stéréotypes

Pourquoi est-ce important ?



Les normes sociales restrictives et les stéréotypes sur les femmes et les hommes sont un facteur clé qui **freine l'autonomisation économique des femmes**. Dans certains cas, ces normes restrictives sont également inscrites dans le droit de la famille. Le Groupe de haut niveau sur l'autonomisation économique des femmes du Secrétaire général des Nations unies reconnaît que les normes sociales défavorables constituent le principal obstacle à l'autonomisation économique des femmes.

Pratiques prometteuses



Les quatre pays développent une **base de données** sur les normes sociales et les stéréotypes et mettent en œuvre des projets visant à transformer les perceptions traditionnelles de la virilité et de la paternité. Des enquêtes ont été menées en Égypte, au Maroc et en Jordanie sur les attitudes des hommes et des femmes envers l'égalité des sexes.



La réforme juridique peut soit **précéder** l'évolution des normes sociales (par exemple, l'introduction du congé de paternité dans le Code du travail en Jordanie, au Maroc et en Tunisie pour promouvoir le partage des responsabilités familiales), soit **consacrer l'évolution des normes sociales** (par exemple, l'abolition d'une circulaire en Tunisie, qui permet désormais aux femmes tunisiennes d'épouser plus facilement des non-musulmans).



Si l'on veut surmonter des normes sociales profondément ancrées, la société doit être **convaincue de la nécessité de ces changements**. Cela peut être facilité par les dirigeants communautaires qui plaident en faveur du changement. Par exemple, la plus haute autorité religieuse d'Égypte, Al-Azhar, a fermement condamné le harcèlement sexuel conformément aux récentes réformes juridiques.

Pratiques prometteuses



Les personnes concernées par une réforme doivent être **informées** de celle-ci. Les **médias et les OSC** ont un rôle important à jouer dans la diffusion de cette information.



Différents acteurs aident les femmes à **accéder à la justice** et à naviguer dans le **système judiciaire**.



D'autres mécanismes pouvant **faciliter le respect** des réformes incluent les obligations de suivi, les inspections du travail, les mécanismes de plainte et le contrôle par les institutions nationales des droits de l'homme.

10

La garantie de mise en œuvre et du respect des règles

Pourquoi est-ce important ?



Sans mise en œuvre, la réforme juridique n'a que peu de valeur. Les pays ont mis en place des mécanismes qui peuvent **faciliter la mise en œuvre et le respect** des réformes.